

Chères familles,

Avant toute chose, j'espère que vous vous portez bien. Je tiens également à vous remercier à nouveau pour votre implication et pour tout ce que vous avez fait pendant le confinement avec vos enfants.

Comme convenu, je reviens vers vous afin de vous présenter les modalités d'accueil de votre enfant dans le cadre de la réouverture progressive de l'école, qui repose sur les principes suivants :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- L'information, la communication et la formation

Vous jouez un rôle essentiel. Je vous remercie de bien vouloir prendre connaissance des mesures et préconisations indiquées ci-dessous.

### Avant d'arriver à l'école

- L'acquisition, pour les enfants, des règles sanitaires passe par une **éducation partagée** entre la famille et les enseignants. Les **gestes barrières** devront être expliqués aux enfants et appliqués à l'école comme à la maison.
- Fournir à votre enfant des **mouchoirs en papier**.
- Prendre la température** de votre enfant chaque matin avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C maximum), il ne devra pas se rendre à l'école.
- Se laver les mains** avant le départ pour l'école.
- Vêtir les enfants avec des tenues simples et pratiques afin qu'ils soient le plus autonomes et à l'aise possible.

Avant le retour de votre enfant, il est important de lui expliquer que l'école ne sera pas tout à fait comme avant.

Afin de le préparer à cette situation qui risque d'être perturbante les premiers temps, il serait bien d'évoquer avec lui les nouvelles règles liées aux gestes barrières (*mon enseignant peut porter un masque, je reste à distance de mes copains, je n'apporte pas de matériel de la maison, je me lave souvent les mains, je ne me déplace pas comme je veux, je dois bien respecter les consignes, la disposition de la classe sera différente, ...*). Il appartient également de lui préciser que toutes ces règles seront valables à tout moment de la journée (*passage aux toilettes, récréation, temps de midi, garderie, transports...*).

### Devant l'école

- L'accès dans l'enceinte de l'école est interdit aux familles.** Vous déposerez votre enfant au portail de l'école **entre 8h50 et 9h** et il sera aussitôt pris en charge par un personnel pour être amené directement en classe.
- Veiller à ne pas stationner devant l'école et à respecter les distances avec les autres parents.

**Pour votre information - Procédure applicable lors de la survenue en classe de symptômes chez un élève :**

- Isolement du groupe avec attribution d'un masque pédiatrique (si disponible) dans l'attente de son retour au domicile ou de sa prise en charge médicale.
- Appel des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières (Veiller à rester joignable)
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents (éviter les contacts et consulter le médecin traitant). Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité.
- A la demande des familles, vous pourrez obtenir les coordonnées des personnels de santé médecins et infirmiers travaillant auprès de l'établissement,
- Nettoyage approfondi de l'endroit où a été isolé l'enfant. Poursuite stricte des gestes barrières.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

## Accueil à l'école

Les effectifs ne devant pas dépasser pour l'instant **10 élèves en maternelle et 15 élèves en élémentaire**, une adaptation provisoire de l'emploi du temps a dû être proposée.

**Suivant les consignes ministérielles, la priorité pour cette reprise est donnée aux enfants des personnels mobilisés actuellement, notamment le personnel soignant ou enseignant, ainsi qu'aux enfants ayant des frères et sœurs inscrits en GS, CP ou CM2.**

**Les autres familles peuvent également demander que leur enfant soit accueilli, dans la limite des capacités d'accueil de l'école.**

S'il ne vient pas à l'école, votre enfant poursuivra les activités scolaires à distance, comme cela a été fait jusqu'à présent, pour garder le lien avec les apprentissages.

Les horaires d'accueil et de sortie sont inchangés : **8h50 et 16h30**.

**L'accueil et la sortie** de votre enfant se feront au portail de l'école.

Les **garderies et cantines** continuent de fonctionner en appliquant des mesures semblables à celles de l'école.

Votre enfant pourra utiliser normalement le **transport scolaire**. Les enfants seront certainement assis côté fenêtre pour éviter tout contact. Le masque est obligatoire à partir de 6 ans. Un SMS du Conseil Départemental a dû vous être envoyé.

## En classe

Les tables, le mobilier et le matériel ne seront plus partagés entre les enfants.

Chaque enfant disposera de son propre espace, y compris au cours des récréations.

Les activités principales proposées seront sensiblement les mêmes à l'école et pour les élèves qui restent à la maison.

L'accès aux toilettes sera individuel, avec lavage des mains avant et après.

Le port d'un masque est possible mais n'est pas recommandé.

Pour toute question ou besoin, notamment si votre situation personnelle ou professionnelle évolue, vous pouvez utiliser les moyens de communication actuels :

- [ecole.maillet.03@ac-clermont.fr](mailto:ecole.maillet.03@ac-clermont.fr)
- tél. 04 70 06 75 49

Merci de me faire parvenir votre choix **pour la période du mardi 12 mai au mardi 19 mai inclus**. Afin d'organiser cette reprise particulière dans les meilleures conditions, je vous demande une réponse rapide, au plus tard le **samedi 9 mai** et plutôt dès le 7 ou le 8 mai.

Bien à vous,

Le directeur  
Stéphane Hardy

Je soussigné(e), ....., responsable légal(e) de l'enfant  
..... inscrit en classe de .....

**souhaite que mon enfant revienne à l'école du 12 au 19 mai**, auquel cas : *(cocher les cases puis rayer les jours)*

Il utilisera la **cantine** : lundi – mardi – jeudi – vendredi

Il utilisera la **garderie** de Reugny le matin : lundi – mardi – jeudi – vendredi

Il utilisera la **garderie** de Reugny le soir : lundi – mardi – jeudi – vendredi

Il prendra le **bus** le matin : lundi – mardi – jeudi – vendredi

Il prendra le **bus** le soir : lundi – mardi – jeudi – vendredi

**ne souhaite pas que mon enfant revienne à l'école** mais qu'il poursuive l'enseignement à distance pour cette période.

Signature